



## PUBLIC

Chef d'exploitation, salariés agricoles et particuliers non agricole  
Pré-requis : Admission après échange avec un conseiller du service Vie de l'Entreprise de la Chambre d'Agriculture de Région Ile de France



## DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Mercredi 29 novembre 2023	9h00 – 12h30	Chambre d'Agriculture 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY



## FRAIS

**Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : Gratuit**

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).  
Vous pouvez utiliser votre parcours CPF pour financer votre formation (certificr a).

**Tarif autres publics : 208  **

Salari s agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financi re (45% du co t de la formation) aupr s d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES). Pour les salari s agricoles : votre demande de prise en charge doit  tre faite au plus t t 2 mois avant le d but de la formation et IMP RATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : **OCAPIAT**, T l : 01 40 19 41 20, [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)

**Cr dit d'imp t (chef d'entreprise)** : vous pouvez b n ficier d'un cr dit d'imp t d'un montant correspondant au total des heures pass es   la formation, multipli  par le taux horaire du SMIC (10,48 ) dans la limite de 40 heures par ann e civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

**Service de remplacement** : Le service de remplacement peut mettre   votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

**Les repas et les d placements sont   la charge des participants.**

Une attestation de fin de formation vous sera adress e apr s le stage.

En cas de cessation anticip e de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est r sili  et le r glement de la formation est rembours  au participant en totalit .

Les conditions g n rales et le r glement int rieur sont disponibles sur demande, aupr s du service formation de la Chambre d'agriculture de r gion Ile-de-France.

### Renseignements et inscriptions :

L onore MONTAIGNE  
Chambre d'agriculture de R gion Ile-de-France  
2 avenue Jeanne d'Arc  
78150 LE CHESNAY  
t l. : 01 39 23 42 38  
e-mail : [formation@idf.chambagri.fr](mailto:formation@idf.chambagri.fr)



# FORMATION

Le 29 novembre 2023

Le Chesnay (78)



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE R GION  
ILE-DE-FRANCE

## FORMATION FISCALITE

Eligible via votre CPF, flashez ici



Scannez-moi





## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être capable de maîtriser les différentes étapes de la vie en société.
- Comprendre l'implication des choix fiscaux sur le foncier, l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la TVA.



Intervenant(s) : Clément ISSARTEL – Expert comptable - CAERIF



## PROGRAMME :

### Matin :

#### **Identifier et expliquer les différents choix possibles pour son exploitation en fonction des conséquences fiscales**

- *Conséquences fiscales (inscription ou non du foncier)*
- *Impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés*
- *Assujettissement à la TVA et conséquences*
- *Mode de commercialisation de la production et conséquences fiscales*

### Moyens pédagogiques:

- Tour de table
- Apports théoriques
- Exemple
- Atelier
- Evaluation individuelle

### Evaluation des participants



Pour tout renseignement supplémentaire,  
Nadine DEBRAY : 01.39.23.42.32